

# L'actualité des entreprises agricoles

Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



La lettre d'information du 12 février 2016

## Aides PAC

### Contrôles PAC : Tous les détails

Une instruction du ministère de l'Agriculture du 25 janvier 2016 détaille les suites à donner aux contrôles administratifs et sur place des demandes d'aides animales déposées au titre de la campagne de 2015... [En savoir plus](#)

[Consulter l'instruction](#)

**Cette information peut aussi vous intéresser**

[Conditionnalité 2015 et 2016 : Cas de non-conformité intentionnelle](#) (Brève du 15 janvier 2016)



## Gestion

### Prêts bonifiés : Montant du taux de base

Une note de service du ministère de l'Agriculture du 29 janvier 2016 indique le taux de base applicable aux prêts bonifiés à l'agriculture dont la date de réalisation, ou la date de réalisation du premier versement dans le cas d'un prêt multiversement, a lieu entre le 1er février 2016 et le 30 avril 2016. La valeur du taux de base passe à 1,92 % du 1er février 2016 au 30 avril 2016. La prochaine évolution du taux de base devrait intervenir au 1<sup>er</sup> mai 2016. [Consulter la note](#)

## Fiscalité



### Crédits d'impôt AB et remplacement pour congés : Les règles de calcul dans les Gaec évoluent

Deux instructions fiscales du 3 février 2016 font le point sur les crédits d'impôt « Agriculture Biologique » et « Remplacement pour congés des agriculteurs » après le relèvement des plafonds pour les Gaec. Ces modifications sont issues de la loi de finances rectificative pour 2015, votée en décembre dernier... [En savoir plus](#)

[Consulter l'instruction](#)

[Consulter l'instruction](#)

### Déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement : Les aménagements prévus pour les coopératives

Une instruction fiscale du 3 février 2016 revient sur l'article 25 de la loi de finances pour 2016 qui aménage le dispositif de la déduction exceptionnelle pour les biens acquis, fabriqués ou pris en crédit-bail ou en location avec option d'achat par les coopératives régies par les dispositions du 2°, du 3° et du 3° bis du 1 de [l'article 207 du CGI](#), du 15 octobre 2015 jusqu'au 14 avril 2016. La déduction exceptionnelle que ne peuvent pas pratiquer les coopératives et leurs unions en raison de l'exonération d'impôt sur les sociétés dont elles bénéficient, est transférée à leurs associés coopérateurs. [Consulter l'instruction](#)

**Cette information peut aussi vous intéresser**

[Fiscalité : Déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement](#) (Brève du 11 mai 2015)

## Côté institutions



### **Compétitivité de l'agriculture : La proposition de loi est rejetée par les députés**

La proposition de loi sur la compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire émanant du Sénat et adoptée en première lecture en décembre dernier vient d'être rejetée à l'Assemblée nationale en première lecture... [En savoir plus sur la proposition de loi](#) (Brève du 18 décembre 2015)

### **Déclaration PAC 2015 : Simplification des règles applicables aux SNA**

Un communiqué de presse du ministère de l'Agriculture présente le calendrier des campagnes PAC 2015 et 2016 et simplifie les règles applicables aux Surfaces Non Agricoles prises en compte dans la PAC 2015... [En savoir plus](#)